

PLAN DE ZONAGE

Echelle 1:5.000'

DOCUMENT D'ETUDE
10 JUILLET 2012

Plan 4.1 - Partie Nord de la commune

PROJET ARRETE Par délibération du Conseil Municipal
 du :
PROJET APPROUVE Par délibération du Conseil Municipal
 du :

Vincent BAVS - urbaniste 73000 Chambéry
 Tél : 06.80.01.82.51

LEGENDE:

- Zones Urbaines**
- Ua** Secteur du cœur de village.
 - Uab** Secteur d'extension du cœur de village.
 - Ucp** Secteur d'urbanisme collectif en zone de protection rapprochée du paysage du Massif.
 - Ue** Secteur de l'association foncière urbaine (AFU) des Bels.
 - Uc** Secteur d'extension polyfonctionnelle de l'urbanisation.
 - Ucm** Secteur de moyenne densité, artisanale et économique.
 - Uf** Secteur destiné à l'hébergement, aux installations et activités touristiques.
 - Ue** Secteur destiné aux activités attractives économiques.

- Zones à libérer**
- Au** Secteur à urbaniser à moyen ou long terme après modification ou révision du PLU.
 - Aua** Secteur à urbaniser de densité importante.
 - Aub** Secteur à urbaniser de densité intermédiaire.
 - Auc** Secteur à urbaniser de moyenne densité, artisanale et économique.
 - Aud** Secteur à urbaniser de densité faible.
 - Aui** Secteur à urbaniser destiné à l'hébergement, aux installations et activités touristiques.

- Zones Agricoles**
- A** Secteur agricole.
 - Aa** Secteur agricole où la pratique du ski est autorisée.
 - Ah** Secteur d'hébergement d'été dans la zone agricole.

- Zones Naturelles**
- N** Secteur naturel.
 - Nr** Secteur destiné à accueillir des refuges et restaurants d'altitude.
 - Ns** Secteur naturel destiné à la pratique du ski.
 - Nh** Secteur d'hébergement d'été dans la zone naturelle.

-  Zone humide
-  Espace boisé classé (EBC)
-  Bâtiment classé
-  Emplacements réservés
-  Amendement Dupont

